



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
11 juillet 2007

Original : français

**Deuxième session ordinaire de 2007**

10-14 septembre 2007, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Cadre de coopération et questions connexes**

**Document de programme de pays  
pour la République démocratique du Congo,  
2008-2012**

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction . . . . .	1	2
I. Analyse de la situation . . . . .	2-5	2
II. Coopération passée et leçons de l'expérience . . . . .	6-10	3
III. Programme proposé. . . . .	11-18	4
A. Liens avec CAP/UNDAF . . . . .	11	4
B. Orientation stratégique . . . . .	12-17	4
C. Résultats attendus . . . . .	18	6
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme . . . . .	19	6
 Annexe		
Résultats et cadres des ressources pour la République démocratique du Congo, 2008-2012 . . . . .		8



## Introduction

1. Le présent document de programme de pays 2008-2012 pour la République démocratique du Congo résulte d'une série de consultations avec le Gouvernement et les partenaires au développement, y compris la société civile. Les moments forts de ce dialogue ont été, respectivement, la validation d'une note d'orientation sur la gouvernance (novembre 2005), la formulation du programme de gouvernance (septembre 2006-mars 2007), l'évaluation de la coopération passée (décembre 2006) et les ateliers de validation du Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) et du Cadre d'assistance pays (CAP).

### I. Analyse de la situation

2. Malgré ses énormes potentialités économiques, la République démocratique du Congo se classe parmi les pays à plus faible niveau de développement humain. Le rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement ([www.undg.org/documents/](http://www.undg.org/documents/)) et le DSCR ont relevé des indices de pauvreté massive : 71 % de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, 31 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique et leur taux de mortalité est de 21,3 %, et le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 52 %. L'IDH est passé de 0,414 en 1975 à 0,391 en 2004 et l'IPH-1 a été estimé pour 2004 à 40,9.

3. Ces tendances se sont renforcées au cours des 15 dernières années, suite à l'effondrement de l'État et aux conflits armés qui en ont résulté, principalement dans l'est du pays. À partir de 2001, la stabilisation s'amorce avec la relance du dialogue avec les institutions financières internationales et l'Accord de Lusaka, qui met fin à toute intervention militaire étrangère en RDC. Sur le plan politique, l'Accord global et inclusif d'avril 2003 a assigné aux institutions chargées de la transition les missions suivantes : i) réunification du territoire et instauration de l'autorité de l'État; ii) réconciliation nationale; iii) création d'une armée intégrée et restructurée; et iv) organisation d'élections démocratiques à tous les niveaux. Les élections présidentielles et législatives libres, les premières depuis 40 ans, ont été organisées en juillet et octobre 2006. Toutefois, certaines missions sont à parachever, en particulier l'intégration de l'armée, le rétablissement de l'autorité de l'État, l'organisation des élections locales et la réconciliation nationale. Les violents combats d'août et mars 2007 à Kinshasa ont mis en évidence la complexité de l'intégration de l'armée, la profondeur des clivages politiques qui subsistent et les entraves à la réconciliation nationale.

4. Sur le plan économique, la mise en œuvre, à partir du deuxième trimestre 2001, des programmes de stabilisation et de reconstruction a engendré des taux de croissance positifs du PIB dès 2003, après deux décennies de décroissance. Le taux d'inflation a été ramené de 510 % en 2000 à 4,4 % en 2004. Suite au DSRP intérimaire et à l'achèvement d'un Programme économique soutenu par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), la RDC a accédé au point de décision de l'initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE) en juillet 2003. Malgré ces résultats, la mauvaise gestion des finances publiques n'a pas permis une évolution rapide des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La mauvaise gouvernance économique et la mise en œuvre

non satisfaisante des réformes ont conduit à la suspension, en mars 2006, de la FRPC avec le FMI.

5. Sur le plan sécuritaire, l'adoption du Programme national de démobilisation, désarmement et réinsertion (PN-DDR), de la Stratégie nationale d'intégration des forces armées et du Programme de réforme de la Police nationale congolaise (PNC) sont les piliers de la réforme. Cependant, la restructuration de l'armée dans un contexte de crises de commandement, de dysfonctionnements logistiques et de défaillances administratives, ainsi que la présence des groupes armés étrangers et la circulation incontrôlée des armes légères, ont contribué à la persistance de l'insécurité dans l'Ituri, le nord et sud Kivu et le nord Katanga.

## II. Coopération passée et leçons de l'expérience

6. Le programme de coopération pays pour la période 2003-2005 a été construit autour de la gouvernance, de la lutte contre la pauvreté et de la prévention des conflits et sortie de crise. Ce programme, étendu sur la période 2006-2007, a permis au PNUD de jouer un rôle clef d'accompagnement de la transition dans ses trois dimensions sécuritaire, politique et économique.

7. Dans le domaine sécuritaire, l'action du PNUD s'est portée dans trois directions : démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR), processus de brassage de l'armée nationale et sécurisation des élections. Le PNUD a coordonné les partenariats et appuyé la formulation du PN-DDR et la mise en place de son dispositif de pilotage. Principal partenaire de la Commission nationale de désarmement et réintégration (CONADER), le PNUD a conduit, avec l'UNICEF et la MONUC, la première opération DDR en Ituri, mis en place des centres de démobilisation à l'est du pays et géré des centres de brassage et recyclage avec un financement de la Commission européenne. Il a également assuré l'enregistrement biométrique des démobilisés et, en partenariat avec le Department for International Development (DFID), a appuyé l'implantation de brigades intégrées.

8. En matière de gouvernance, le PNUD a entre autres soutenu les cinq institutions d'appui à la démocratie et l'élaboration, par le Parlement de transition, de la nouvelle Constitution et des lois électorales essentielles. Il a également soutenu le processus électoral, avec plusieurs bailleurs et la MONUC, à travers la gestion du Basket Fund et l'exécution de plusieurs projets d'appui à l'organisation effective des élections, y compris l'appui institutionnel à la Commission électorale indépendante. Cet appui a permis l'organisation du référendum constitutionnel en décembre 2005 et des élections présidentielles, législatives et provinciales en juillet et octobre 2006.

9. Le programme de lutte contre la pauvreté s'appuyait sur quatre axes : l'élaboration du Document final de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP); le soutien aux communautés de base; la gestion des ressources environnementales; et la lutte contre le VIH/sida et les autres maladies. En étroite collaboration avec les principaux bailleurs bilatéraux et multilatéraux, le PNUD a facilité la mise en place d'un cadre de coordination pour l'élaboration du DSRP final adopté par le Gouvernement en juin 2006. Conjointement avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le PNUD a concentré ses interventions sur la protection de la biodiversité et la mise en œuvre des conventions internationales ratifiées par la RDC dans ce domaine. Bénéficiaire principal pour la RDC des

ressources du Fonds mondial, le PNUD a pu rendre opérationnels les programmes de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme (traitements antirétroviraux, distribution de préservatifs et de moustiquaires imprégnées d'insecticides, etc.).

10. Les principales leçons tirées de cette coopération sont : i) la valeur ajoutée d'une approche à long terme du renforcement de capacités plus adaptées au contexte par rapport aux actions ponctuelles; ii) la nécessité de bâtir des partenariats effectifs pour assurer le positionnement stratégique du PNUD et consolider ses ressources; iii) la flexibilité en matière d'orientation stratégique du programme et d'application des modalités de mise en œuvre des projets dans un environnement de sortie de crise; iv) la nécessité d'une participation accrue des communautés et autorités locales aux activités de relèvement d'urgence; v) la valeur ajoutée de la décentralisation des activités du programme; et vi) la nécessité de renforcer les capacités de gestion des entités nationales (NEX).

### **III. Programme proposé**

#### **A. Liens avec CAP/UNDAF**

11. Les partenaires extérieurs de la RDC, y compris les agences des Nations Unies, ont formulé un Cadre conjoint d'assistance pays (CAP) qui est aligné sur le contrat de gouvernance adopté par le nouveau gouvernement et les cinq piliers du DSCR. Le programme proposé contribue à quatre des cinq effets du CAP/Cadre d'assistance au développement des Nations Unies (UNDAF), dont la matrice des résultats est jointe en annexe à ce document : i) la promotion des OMD; ii) la réduction de la violence armée et le renforcement des institutions; iii) l'arrêt de la propagation du VIH/sida; et iv) la promotion des mécanismes participatifs de planification au niveau local et communautaire.

#### **B. Orientation stratégique**

12. Dans le cadre du CAP, les interventions du PNUD s'articuleront autour de deux domaines stratégiques : i) la **promotion de la bonne gouvernance**, et ii) la **réduction de la pauvreté**. Le choix de ces deux domaines est justifié par le souci de répondre avec cohérence à deux préoccupations fondamentales : i) l'émergence d'un État de droit qui garantit à ses citoyens la pleine jouissance des droits humains; et ii) l'émergence des cadres économiques et de vie qui garantissent aux citoyens des pouvoirs et des revenus suffisants. Les différents axes de ces deux domaines intégreront les dimensions de prévention des conflits, de relèvement communautaire et d'égalité entre les sexes conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

##### **Promotion de la bonne gouvernance**

13. L'amélioration de la gouvernance en RDC sera mesurée par la capacité des services de l'État à fournir les biens publics, y compris à assurer la sécurité; la possibilité pour les citoyens de participer au système politique; et l'émergence d'espaces de dialogue et d'échanges entre les institutions publiques et la population.

Afin de contribuer à ces changements, le PNUD envisage de concentrer son programme de gouvernance dans les domaines suivants :

**La réforme du secteur sécuritaire** : L'appui, sous le leadership de la MONUC et de la Commission européenne, à la formulation et mise en œuvre d'une stratégie nationale de défense et de sécurité, à l'implantation de brigades intégrées dans des zones instables et à la mise en place du programme national de contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC); le renforcement des capacités de contrôle et de supervision civils des services de défense et de sécurité; l'amélioration de l'accès aux services judiciaires et la protection des droits de la femme, sur la base du plan d'action de la réforme du secteur judiciaire.

**La consolidation de la gouvernance démocratique** : L'appui à l'organisation des élections locales, le renforcement des capacités législatives, de représentation et de contrôle du Parlement national et des assemblées provinciales; l'encouragement au dialogue et à la formulation des programmes des partis politiques; le soutien à la Commission électorale nationale indépendante (CENI), au Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication; le renforcement des médias et de la société civile.

**La réforme de l'administration publique et la lutte contre la corruption** : La gestion plus rationnelle des structures, des effectifs et des emplois dans les ministères centraux et leur subdivision au niveau provincial et local, ainsi que l'appui aux institutions clefs de lutte contre la corruption.

**La gouvernance locale et le développement local** : L'assistance conjointe du PNUD et du FENU vise, dans le cadre de la Stratégie nationale de décentralisation et de développement local, l'amélioration de la gouvernance locale (capacités de formulation des politiques, de planification stratégique et des systèmes de gestion financière au sein des administrations provinciales et locales, d'organisation et de promotion de la participation citoyenne) pour promouvoir le développement local et réduire la pauvreté. Il est prévu de mettre en place un fonds de développement local pour développer les capacités de gestion fiduciaire au niveau provincial et local.

**L'amélioration de la gestion des ressources publiques** : L'appui à l'alignement des budgets annuels et pluriannuels sur les besoins nécessaires pour mener à bien les OMD; l'aide à la formulation de la Stratégie nationale de développement de la statistique et à la relance de l'activité statistique.

### **Réduction de la pauvreté**

14. Outre le plaidoyer en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'appui au DSCR, le PNUD veillera, en matière de lutte contre la pauvreté à : i) garantir une relance économique complète; ii) minimiser l'impact du VIH/sida et des autres maladies sur le développement; et iii) garantir l'accès des communautés aux ressources naturelles et environnementales tout en contribuant à l'amélioration de l'environnement global.

15. La Stratégie consiste à : i) appuyer les efforts de restauration des actifs et des capacités afin de relancer les économies locales à travers l'intermédiation financière (systèmes financiers inclusifs) et de réduire la vulnérabilité des populations (réhabilitation des infrastructures de base, création d'emplois, surtout pour les jeunes déscolarisés et désœuvrés); ii) renforcer les capacités communautaires par la promotion de mécanismes inclusifs de prise de décisions; et iii) promouvoir les

relations entre les autorités locales et les associations communautaires. Le PNUD vise ainsi à consolider les pratiques de dialogue et de résolution pacifique des divergences au sein des communautés afin de garantir la réconciliation et la paix et prévenir la résurgence des conflits, tout en veillant à une prise en compte effective de l'égalité entre les sexes et de la protection de la femme.

16. En matière de lutte contre le VIH/sida, le PNUD appuiera la coordination et l'harmonisation des programmes; l'amélioration des connaissances (études d'impact, diffusion des innovations et meilleures pratiques); et l'intégration systématique de la lutte contre le VIH/sida dans les secteurs et programmes. S'agissant du programme Fonds mondial, le PNUD soutiendra le renforcement des capacités nationales et l'institutionnalisation de ses mécanismes de gestion. Dans le domaine des ressources naturelles et environnementales, l'action du PNUD visera : la mise en place et la vulgarisation d'un cadre stratégique de gestion des ressources naturelles; et l'introduction de mécanismes de partenariat public-privé et d'un Fonds multibailleurs d'appui institutionnel.

17. Le PNUD veillera à capitaliser les avantages comparatifs tirés de la mise en œuvre des programmes de transition pour nouer des partenariats stratégiques et bâtir une base solide de ressources périphériques. Les mécanismes de Basket Fund et de partages des coûts seront utilisés selon le cas pour faciliter la mobilisation de ressources. Le PNUD va intensifier sa coopération avec les partenaires du Cadre d'assistance pays (CAP), particulièrement avec le Department for International Development (DFID) et la Banque mondiale en matière de gouvernance, sur la base de programmes conjoints et du partage d'expériences, et avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) en matière de microfinancement et de développement local. Le PNUD nouera également des accords de coopération, notamment avec les partenaires bilatéraux (Belgique, Japon, Pays-Bas) et multilatéraux récemment installés en RDC (BAD et FIDA). Le PNUD va intensifier ses relations avec le programme VNU et les organisations de la société civile. Le PNUD s'engage aussi à contribuer au retour en RDC des cadres congolais expatriés, en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Par ailleurs, le PNUD veillera à l'application de la réforme des Nations Unies et, de ce fait, continuera à œuvrer pour des interventions harmonisées et efficaces des bailleurs tout en appuyant les initiatives de renforcement de capacités de coordination du Ministère du plan. Enfin, le PNUD s'engage conjointement avec les autres bailleurs du CAP à prendre les mesures requises pour un suivi rapproché des principaux risques politiques, opérationnels et liés à l'insécurité (notamment dans les provinces de l'est du pays).

### **C. Résultats attendus**

18. Les résultats du programme et le cadre des ressources attendus pour 2008-2012 sont résumés en annexe.

## **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

19. Lors de la mise en œuvre du programme, le PNUD va recourir aux services des agences spécialisées (AGEX) et à l'exécution directe du programme tout en renforçant les capacités des entités nationales afin de faire usage, à terme, de la

modalité NEX. Le suivi et l'évaluation des résultats du programme se feront dans le cadre des mécanismes gouvernementaux, particulièrement ceux prévus pour le CAP/UNDAF. Le plan d'évaluation du Programme pays prévoit une évaluation à mi-parcours en 2010 et finale en 2012, ainsi que des évaluations thématiques autour des effets du Programme. Ces évaluations seront coordonnées avec les partenaires et leurs recommandations versées à l'évaluation du CAP/UNDAF. Le PNUD assurera un meilleur ciblage géographique de ses appuis en vue d'optimiser leur impact. Les subdivisions provinciales en cours d'installation joueront un rôle capital dans la programmation des activités de suivi et d'évaluation du programme.

## Résultats et cadres des ressources pour la République démocratique du Congo, 2008-2012

### Priorité nationale : Consolider la paix et la sécurité, et renforcer les institutions publiques pour l'émergence d'un État de droit

**Effet UNDAF n° 1 :** D'ici à 2012, la violence armée est significativement réduite et les performances des institutions publiques sont améliorées pour assurer, dans la transparence et l'équité, l'accès aux services de base aux populations et maintenir la cohésion nationale et la paix.

Domaine de résultat-clef/ effet du programme	Produits du programme	Indicateurs des produits	Rôle des partenaires	Ressources (millions de dollars É.-U.)
<b>Restauration de la sécurité des personnes</b>  La violence armée est sensiblement réduite et la protection des citoyens est efficacement assurée par les services de l'État.  <i>Indicateur :</i> Proportion de cas de violation des droits de l'homme causés par les membres des groupes armés ( <b>Base :</b> 81 % / <i>Cible :</i> < 5 %)	– Renforcement des capacités de contrôle et de supervision civils du système de défense et de sécurité	<i>Indicateur 1 :</i> Armée et police professionnelle (nombre de brigades formées et intégrées, réduction de la violence armée; nombre de forces de sécurité formées pour sécuriser biens et personnes) ( <b>Base :</b> 3 / <i>Cible :</i> 18)  <i>Indicateur 2 :</i> Nombre de rapports des commissions parlementaires sur les forces de sécurité ( <b>Base :</b> 0 / <i>Cible :</i> 10)  <i>Indicateur 3 :</i> Cadre normatif de contrôle des armes actualisé et contraignant  <i>Indicateur 4 :</i> Proportion des cas de viols traités par la justice ( <b>Base :</b> < 5 % / <i>Cible :</i> 95 %)	PNUD : plaidoyer pour la définition du cadre légal et réglementaire du CALPC; appui à la formulation de la stratégie de défense et de sécurité; appui logistique aux brigades intégrées  MONUC, Belgique, France, RSA, Angola, CE : appui logistique et formation des brigades intégrées des FARDC et de la PNC; DFID/BM : évaluation du système de paie de l'armée et de la police  OSC : dialogue avec le Parlement (contrôle effectif des citoyens sur les forces de sécurité)	Ressources régulières : 1,00 Autres ressources : 12,00
	– Brigades intégrées à une armée professionnelle et implantées dans des zones instables			
	– Mise en œuvre du Programme national de contrôle des armes légères et de petit calibre			
	– Finalisation du Programme de réforme de la justice			
	– Accès aux cours d'appel et tribunaux			
<b>Promotion de la participation citoyenne au système politique</b>  La participation citoyenne à l'exercice du pouvoir est accrue.  <i>Indicateur :</i> Institutions politiques fiables et jouant pleinement leur rôle en interaction avec la population	– Renforcement des capacités législatives et de contrôle des parlementaires	<i>Indicateur 1 :</i> Nombre de parlementaires formés aux techniques législatives et nombre de lois clefs promulguées ( <b>Base :</b> 5 / <i>Cible :</i> 30)  <i>Indicateur 2 :</i> Nombre des partis politiques représentatifs ayant formulé leur programme politique spécifique	PNUD : appui technique et financier  DFID, Suède, Pays-Bas, CE, Belgique : appui technique et financier  IPU : agents de mise en œuvre	Ressources régulières : 10,00 Autres ressources : 43,00
	– Renforcement des capacités de formulation des politiques des partis avec sièges dans les institutions de représentation			
	– Renforcement des capacités des OSC et des journalistes			



<i>Domaine de résultat-clef/ effet du programme</i>	<i>Produits du programme</i>	<i>Indicateurs des produits</i>	<i>Rôle des partenaires</i>	<i>Ressources (millions de dollars É.-U.)</i>
	pour le suivi des institutions publiques – CENI ET CSAC opérationnels	<b>(Base : 0 / Cible : 15)</b> <i>Indicateur 3</i> : Nombre de journalistes et membres des OSC formés pour le monitoring des institutions publiques <b>(Base : n.d. / Cible : 250)</b> <i>Indicateur 4</i> : Organisation d'élections locales		
<b>Renforcement des capacités de réponse des autorités locales</b>  Les actions des institutions publiques locales sont orientées vers la satisfaction des besoins de la population. <i>Indicateur</i> : Taux net de scolarisation <b>(Base : 52 % / Cible : 75 %)</b>	– Adoption de la Stratégie nationale de décentralisation et de développement local – Lois organiques et textes réglementaires d'application – Systèmes de gestion financière et de planification stratégique en place dans deux provinces et six territoires – Comités de développement local en place dans six territoires pilotes	<i>Indicateur 1</i> : FDL opérationnel <i>Indicateur 2</i> : Nombre de lois clefs promulguées <b>(Base : 0 / Cible : 6)</b>	PNUD : appui technique et coordination des bailleurs  FENU : établissement d'un Fonds de développement local  DFID, CE, France, Suisse : appui technique et financier	Ressources régulières : 3,00 Autres ressources : 65,30
<b>Réforme de l'administration publique et lutte anticorruption</b>  L'administration publique est plus performante, fiable et offre des services aux citoyens de façon efficace, équitablement et dans la transparence.	– Audit organisationnel et rationalisation des effectifs, des emplois et des structures des ministères clefs – Système de gestion des ressources humaines modernisé et opérationnel – Renforcement des capacités des OSC pour le suivi de la corruption – Renforcement des capacités de supervision de la Cour des comptes et du Parlement	<i>Indicateur 1</i> : Compétences des ministères définies et formation des agents; mise en place d'un cadre modernisé de gestion des ressources humaines axé sur les résultats <b>(Base : 3 / Cible : 10)</b> <i>Indicateur 2</i> : Nombre d'outils anticorruption de la Convention des Nations Unies anticorruption établis et fonctionnels; nombre d'entités de contrôle opérationnelles aux niveaux central et provincial; nombre de cadres de la Cour des comptes (formés en contrôle et audit des services	PNUD : appui technique et financier  CE, Belgique, Afrique du Sud, Banque mondiale : appui technique et financier	Ressources régulières : 10,00 Autres ressources : 48,00

Domaine de résultat-clef/ effet du programme	Produits du programme	Indicateurs des produits	Rôle des partenaires	Ressources (millions de dollars É.-U.)
		publics, sanctions postaudit) (Base : 0 / Cible : 6)		
<b>Priorité nationale : Accroître l'offre de services d'éducation, de santé et d'assainissement des eaux, éliminer les entraves à l'accès et améliorer le statut social des personnes vulnérables</b>				
<b>Effet UNDAF n° 3</b> : D'ici à 2012, les indicateurs des OMD 2, 4, 5 et 7 sont sensiblement améliorés.				
<b>Promouvoir l'atteinte des OMD</b>  Les capacités nationales pour la formulation des politiques en faveur de l'atteinte des OMD sont renforcées.  <i>Indicateur</i> : Nombre de cibles des OMD en voie d'être atteintes en 2015 (Base : 0 / Cible : 7)	– DSRP actualisé sur la base de l'évaluation des besoins pour atteindre les OMD  – Protocoles techniques et institutionnels pour l'élaboration des CDMT et des budgets annuels	<i>Indicateur 1</i> : Rapport sur le chiffrage des OMD validé par le Gouvernement et les bailleurs de fonds  <i>Indicateur 2</i> : DRSP aligné sur les OMD	PNUD : renforcement des capacités du Ministère du plan  Canada : renforcement des capacités sur les CDMT; appui au suivi/évaluation du DSCR	Ressources régulières : 0,80 Autres ressources : 1,50
<b>Priorité nationale : Freiner la propagation du VIH et atténuer l'impact du VIH sur l'individu</b>				
<b>Effet UNDAF n° 4</b> : D'ici à 2012, la propagation du VIH/sida est freinée et son impact sur le développement réduit.				
<b>Développement et mise en œuvre de plans de lutte contre le VIH/sida</b>  Les plans de lutte contre le VIH/sida sont harmonisés et les capacités nationales de gestion des programmes sont renforcées.  <i>Indicateur</i> : Pourcentage des fonds gérés par les structures nationales (Base : <1 % / Cible : +/- 15 %)	– Établissement de plans stratégiques sectoriels  – Actualisation du Plan national stratégique multisectoriel  – Renforcement des capacités de planification et de gestion du Programme national multisectoriel de lutte contre le VIH/sida (PNMLS) et des ONG bénéficiaires	<i>Indicateur 1</i> : Nombre de plans stratégiques sectoriels (Base : 6 / Cible : 12)  <i>Indicateur 2</i> : Nombre d'ateliers de formation à la planification et à la gestion du PNMS (Base : 2 / Cible : 15)	PNUD : appui technique et financier  ONU sida : diffusion des normes, formation  SNU et Banque mondiale et coopération bilatérale (GTZ, CTB, CDC, USAID, DFID) : appui technique et financier  PNMLS et ONG nationales et internationales : exécution des études	Ressources régulières : 5,00 Autres ressources : 80,00
<b>Priorité nationale : Assurer la participation des organisations communautaires à la prise de décisions et le relèvement des communautés les plus affectées</b>				
<b>Effet UNDAF n° 5</b> : D'ici à 2012, les mécanismes de planification du développement sont établis et le tissu socioéconomique redynamisé au niveau communautaire				
<b>Restauration des bases du développement au niveau communautaire suite à la crise</b>	– Politique et stratégie nationales pour un système financier inclusif  – Fonds de refinancement des IMF	<i>Indicateur 1</i> : Volume de crédits octroyés par les IF appuyés par le PNUD/FENU (Base : 250 000 dollars É.-U. / Cible : 15 000 000)	PNUD : appui technique et financier  FENU, MAE, GTZ, USAID, KfW : appui technique et financier	Ressources régulières : 21,00 Autres ressources : 25,00

<i>Domaine de résultat-clef/ effet du programme</i>	<i>Produits du programme</i>	<i>Indicateurs des produits</i>	<i>Rôle des partenaires</i>	<i>Ressources (millions de dollars É.-U.)</i>
Les communautés sont pacifiées et les économies locales relancées. Indicateur : taux de chômage des 20-45 ans ( <b>Base</b> : 80 % / <b>Cible</b> : 15 %)	– Fonds de développement communautaire en place dans 10 territoires ruraux	de dollars É.-U.) <i>Indicateur 2</i> : Plans de développement locaux formulés et mis en œuvre ( <b>Base</b> : 2 / <b>Cible</b> : 15)	Réseau YEN, BM, Norvège, BIT : appui technique et financier/emploi des jeunes	